

Wi-Fi interdit, Tor bloqué, backdoors... les nouvelles idées au gouvernement





La liste des mesures envisagées par le gouvernement pour renforcer la sécurité au détriment de la liberté et de la vie privée s'allonge. Alors que le gouvernement envisage déjà de nouvelles lois sécuritaires qui permettraient par exemple de croiser tous les fichiers de données personnelles détenues par l'État, d'obliger à l'installation d'émetteurs GPS sur les voitures louées, d'allonger la durée de conservation des données de connexion ou encore de faciliter le recours aux IMSI-catchers, Le Monde révèle samedi de nouvelles mesures recensées par le ministère de l'Intérieur.

Le quotidien a en effet pu consulter un tableau édité en interne le mardi 1er décembre par la direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLP AJ), qui dépend du ministère de l'Intérieur de Bernard Cazeneuve. C'est elle qui prépare les projets de lois et de décrets relatifs aux libertés publiques et à la police administrative. C'est donc dans ce cadre, pour rédiger deux nouveaux textes législatifs – l'un sur l'état d'urgence, l'autre sur l'anti-terrorisme, que la DLPAG a dressé les mesures demandées par la police ou la gendarmerie qui pourraient être inscrites dans les textes attendus pour janvier 2016.

Interdire et bloquer TOR en France

Parmi ces mesures qui ne sont encore que des hypothèses de travail figure une série de nouvelles restrictions aux libertés sur Internet :

« Interdire les connexions Wi-Fi libres et partagées » et fermer toutes les connexions Wi-Fi publiques pendant l'état d'urgence, « sous peine de sanctions pénales ».

Jusqu'à présent la loi impose par principe aux abonnés à internet de sécuriser leur connexion pour éviter qu'elle soit utilisée à des fins illicites, mais le seul risque que prennent les abonnés généreux et récalcitrants qui laissent leur Wi-Fi ouvert est de recevoir un avertissement Hadopi si quelqu'un l'utilise pour pirater des films ou de la musique. En obligeant à fermer toute connexion, la police s'assurerait d'avoir un identifiant précis pour chaque adresse IP, ou au moins de réduire la liste des suspects possibles dans un même foyer. C'est en tout cas l'idée.

« Interdire et bloquer les communications des réseaux TOR en France » : Même à supposer que ça soit techniquement possible, ce serait une mesure totalement disproportionnée qui enverrait un très mauvais signe à l'international, alors que le réseau d'anonymisation TOR est utilisé par de très nombreux activistes et dissidents de pays autoritaires. L'un des premiers pays à avoir bloqué Tor était l'Iran.

« Identifier les applications de VoIP et obliger les éditeurs à communiquer aux forces de sécurité les clefs de chiffrement » : C'est la fameuse grande guerre du chiffrement à laquelle se prépare La Quadrature du Net, la France ayant sans aucun doute la volonté de se joindre à la Grande-Bretagne pour obtenir que les éditeurs de messagerie chiffrée fournissent des backdoors pour que les autorités puissent écouter les conversations interceptées.



Réagissez à cet article

Source

<http://www.numerama.com/politique/133795-wi-fi-ouvert-interdit-tor-bloque-les-nouvelles-idees-de-la-police.html>

Près de la moitié des Français confrontés à la cybercriminalité



Ransomware ou vol des données bancaires : près d'un Français sur deux (47%) a déjà été victime de cybercriminalité au cours de sa vie, selon l'étude annuelle Norton/Symantec révélée par Le Parisien / Aujourd'hui en France.



La cybercriminalité touche plus particulièrement les Français, puisque seulement quatre Européens sur dix sont confrontés à ce phénomène. En détail, plus d'un Français sur dix (12%) déclare avoir été victime d'un ransomware, un logiciel malveillant qui permet au cybercriminel de demander de l'argent aux utilisateurs en échange de la décontamination de leur ordinateur, alors que 20% des Français confient avoir été victimes du vol de leurs données bancaires. Ce rapport montre que les Français sont particulièrement méfiants vis-à-vis de la cybercriminalité. Plus de la moitié des sondés (55%) ont aujourd'hui plus peur de se faire voler leurs données bancaires en ligne que de se faire subtiliser leur portefeuille. Plus de 17.000 consommateurs dans le monde ont été sondé cet automne pour les besoins de cette étude.



Réagissez à cet article

Source

http://www.lejdc.fr/france-monde/actualites/societe/techno/2015/11/30/pres-de-la-moitie-des-francais-confrontes-a-la-cybercriminalite_11685497.html

Le ransomware Cryptowall donne la migraine aux forces

de l'ordre

Denis JACOPINI  vous informe L'CI	Le #ransomware Cryptowall donne la migraine aux forces de l'ordre
---	--

Bâti sur un labyrinthe de serveurs proxy, ce botnet est, pour l'instant, difficile à neutraliser. Pour se protéger, il faut faire des sauvegardes, mais pas n'importe comment.

C'est l'un des plus importants « rançongiciels » du moment, et il le sera certainement encore pour un bout de temps. Car les pirates qui se cachent derrière ce néfaste malware ont mis en place un système pour l'instant assez inviolable et diaboliquement efficace. Bienvenue dans l'univers de CryptoWall.

Le chercheur en sécurité Yonathan Klijsma de la société Fox IT est l'un de ceux qui essayent de pister ses auteurs. Il a profité de la conférence Botconf 2015, qui se déroule actuellement à Paris, pour présenter ses dernières analyses.

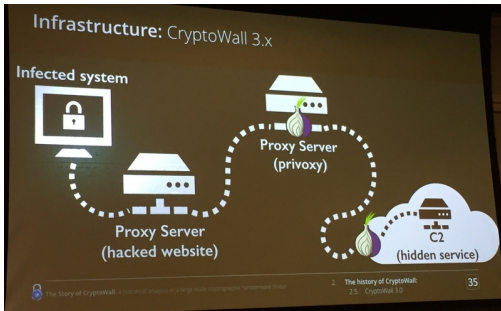


GK – Yonathan Klijsma

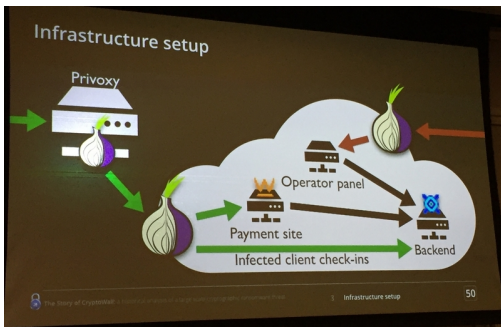
Sur le principe, CryptoWall – qui existe actuellement dans sa version 4.0 – n'a rien d'original. Apparu pour la première fois en novembre 2013, ce code malveillant fonctionne un peu comme son aïeul Cryptolocker. Il infecte les ordinateurs et chiffre les fichiers qui s'y trouvent, ainsi que les noms de ces fichiers. Pour cela, il s'appuie sur les algorithmes AES 256bit et RSA 2048bit. Pour avoir une chance de récupérer ses données, il faut passer à la caisse. Plusieurs moyens de paiement sont acceptés : bitcoin, litecoin, UKash, moneypak, paysafecard, etc.

Ce qui rend ce malware si difficile à terrasser, c'est son infrastructure sous-jacente, composée d'une multitude de serveurs proxy en cascade, des intermédiaires qui servent essentiellement à brouiller les pistes. « C'est un vrai labyrinthe. On ne sait jamais si la ressource que l'on a détectée est le véritable serveur de commande et contrôle, ou simplement un autre proxy », explique Yonathan Klijsma.

Autre subtilité : le premier niveau de proxy est constitué de serveurs Web piratés. « Ce sont de vrais sites totalement légitimes. Les propriétaires, évidemment, ne savent pas que leurs serveurs ont été détournés par des pirates. C'est assez malin de leur part, car cela complique le démantèlement du botnet. On ne peut pas simplement tirer le cordon. Il faut contacter chaque administrateur un par un », souligne le chercheur en sécurité.



© DR



© DR

Derrière le serveur Web piraté se trouve un autre proxy qui va faire le lien avec le réseau d'anonymisation Tor, dans lequel les pirates ont planqué toute leur infrastructure d'administration : les clés de chiffrement, le paiement, la diffusion de malware, etc. Tous ces « services » sont créés sous la forme de services Tor cachés (Tor Hidden Service). « Pour les forces de l'ordre, c'est techniquement très difficile d'identifier les serveurs qui se cachent derrière », souligne Yonathan Klijsma.

Pour avoir une chance de démanteler le réseau, il faut donc utiliser des méthodes d'investigation plus classiques, par exemple en infiltrant des forums de discussion. Mais cette méthode prend du temps et n'est pas forcément couronnée de succès.

Pour l'instant, ce cyber racket constitue donc quasiment le crime parfait. Les auteurs sont tellement insouciant qu'ils n'hésitent pas à se moquer ouvertement de leurs victimes, en les félicitant – sur l'un des écrans d'alerte – d'avoir rejoint « la grande communauté CryptoWall ».

Un malware d'origine russe ?

Certains éléments techniques semblent indiquer que les auteurs de CryptoWall – ou une partie d'entre eux – se trouvent en Russie. Un mécanisme dans le code évite, en effet, qu'il ne s'installe sur des ordinateurs qui se trouvent en Russie, en Biélorussie, en Ukraine ou au Kazakhstan. Ce type d'exception est typique pour des cybercriminels qui ne souhaitent pas avoir de problèmes avec les forces de l'ordre locales. « En même temps, on ne peut jamais être sûr à 100 %. Cela pourrait être un faux indice », ajoute le chercheur.

En tant qu'utilisateur, pour se prémunir contre un fléau tel que CryptoWall ou consorts, le mieux c'est de faire des sauvegardes régulières de ses fichiers. Mais attention : pas n'importe comment. Il faut éviter les sauvegardes automatiques sur un disque en réseau sur lequel l'ordinateur est connecté en permanence. « Dans ce cas, le malware ne va pas seulement chiffrer le contenu de l'ordinateur, mais aussi les sauvegardes », explique le chercheur. L'idéal, c'est donc de faire des sauvegardes régulières, mais à la main.



Réagissez à cet article

Source : <http://www.01net.com/actualites/cryptowall-le-ransomware-qui-donne-la-migraine-aux-forces-de-l-ordre-934345.html>

Gilbert KALLENBORN

Les 7 cyber menaces les plus exploitées chaque jour | Le Net Expert Informatique



Les 7 cyber menaces les plus exploitées chaque jour

La société Vtech, spécialisée dans les jeux ludo-éducatifs, a indiqué que la base de données de ses clients inscrits à son espace de téléchargement d'application, dont Explora Park en France, a été piratée.



Une technique d'injection de code SQL a été utilisée

On ne peut pas dire que Vtech ait été gâté pour Noël. Alors que les fêtes de fin d'année approchent à grands pas, la société spécialisée dans la vente de jouets et de jeux vidéo ludo-éducatifs a subi la plus grande cyberattaque de son histoire. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'addition pourrait être salée avec près de 5 millions de données clients potentiellement tombées entre les mains de pirates, dont celles de 200 000 enfants, tous inscrits à son service de téléchargement et de vente en ligne.

Près de 5 millions de données clients potentiellement tombées entre les mains de pirates, dont celles de 200 000 enfants...

Connu en France sous le nom d'Explora Park, cet espace permet de télécharger jeux, applications et autres e-books pour différentes consoles et tablettes de la marque dont notamment Storio et Mobigo. «

Un accès non autorisé à la base de données clients de notre espace d'apprentissage a eu lieu le 14 novembre. Dès que nous en avons eu connaissance, nous avons lancé une enquête et pris des mesures pour nous défendre contre de futures attaques », a indiqué Vtech dans un communiqué. « Notre base de données clients contient des informations de profils incluant des noms, mails, adresses, mots de passes chiffrés, réponses aux questions secrètes, adresses IP, adresses mails et historique de téléchargement. » En revanche, la société a précisé que la base de données piratée ne contenait aucune donnée et information bancaire.

Une attaque par injection de code SQL. Les conséquences de ce piratage pourraient être lourdes.

Si Vtech n'a pas officiellement indiqué le nombre de clients impacté par ce vol de données, il pourrait s'élever à plus de 4,8 millions, selon nos confrères de Motherboard qui avaient prévenu la société après avoir été contacté à ce sujet par des pirates la semaine dernière.

D'après eux, le piratage a été perpétré par le biais d'une attaque par injection de codes SQL. Une technique classique permettant d'insérer des commandes malveillantes dans les formulaires d'un site web dans le but de collecter de façon détournée des informations sensibles et/ou confidentielles pour ensuite obtenir un accès root aux bases de données serveurs et permettre un accès complet à ces dernières.



Réagissez à cet article

Source

<http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-piratage-vtech-5-millions-de-donnees-clients-exposees-63117.html>

Par Dominique Filippone

La menace du phishing plane sur les PME : trois étapes

pour éviter le pire

	La menace du phishing plane sur les PME: trois étapes pour éviter le pire
---	--

Les attaques informatiques ciblant de grands groupes, comme TV5monde, font régulièrement la une des journaux. Selon le rapport 2014 PwC sur la sécurité de l'information, 117 339 attaques se produisent chaque jour au niveau mondial.

Depuis 2009, les incidents détectés ont progressé de 66%.

Cependant, ce type d'attaques, très répandue, cible en grande partie les PME. Selon un rapport de l'ANSSI, 77% des cyber-attaques ciblent des petites entreprises.

Les conséquences peuvent être désastreuses pour ces structures à taille humaine, n'ayant pas forcément la trésorerie suffisante pour assurer leur activité en attendant le remboursement de leur assurance. Le coût d'une attaque peut s'avérer très élevé et la crédibilité de l'entreprise visée peut également en pâtir.

Suite à une attaque informatique du type « fraude au président », la PME française BRM Mobilier a ainsi perdu cet été 1,6 M€ et se trouve aujourd'hui en redressement judiciaire.

En mai dernier, le PMU a effectué un test grandeur nature en envoyant un faux email, proposant de gagner un cadeau, avec une pièce jointe piégée. Résultat : 22% des salariés ont téléchargé la pièce jointe et 6% ont cliqué sur le lien contenu dans l'email et renseigné leurs données personnelles.

Comment éviter que ce type de scénario ne vire à la catastrophe ?

1 – Connaître le déroulé d'une attaque Le phishing, également appelé hameçonnage, est une technique employée par les hackers pour obtenir des données personnelles, comme des identifiants ou des données bancaires.

Le déroulement est simple : le hacker envoie un email en usurpant l'identité d'un tiers de confiance, comme un partenaire, un organisme bancaire, un réseau social ou encore un site reconnu.

L'email contient une pièce jointe piégée ou un lien vers une fausse interface web, voire les deux.

Si le subterfuge fonctionne, la victime se connecte via le lien, et toutes les informations renseignées via la fausse interface web sont transmises directement au cybercriminel.

Autre possibilité : la pièce jointe est téléchargée et permet ainsi à un malware d'infester le réseau de l'entreprise.

2 – Comprendre la dangerosité d'une attaque pour l'entreprise

Pour les entreprises, le phishing peut s'avérer très coûteux. Il est bien évidemment possible que le hacker récupère les données bancaires pour effectuer des virements frauduleux.

Puisque nous sommes nombreux à utiliser les mêmes mots de passe sur plusieurs sites, les informations recueillies sont parfois réutilisées pour pirater d'autres comptes, comme une messagerie, un site bancaire, ou autre. Mais – puisque nous sommes nombreux à utiliser les mêmes mots de passe sur plusieurs sites – il est aussi possible que le hacker réutilise les informations recueillies pour pirater une boîte mail, ou un compte cloud.

Le cybercriminel peut ainsi consulter l'ensemble de la boîte mail, ou des comptes de sauvegarde cloud, et mettre la main sur des documents confidentiels, comme des plans ou des brevets, pouvant nuire à l'entreprise.

Enfin, les hackers profitent du piratage des boîtes mails pour envoyer à tous les contacts un nouvel email de phishing. La crédibilité de l'entreprise peut ainsi être touchée et ses clients pourraient subir à leur tour des pertes.

3 – Se préparer et éduquer avant qu'il ne soit trop tard

Les emails de phishing ont bien souvent une notion « d'urgence », qu'il s'agisse d'une demande pressante de la part d'un organisme ou d'un partenaire, ou d'une participation à un jeu concours « express ». Le but étant bien évidemment de ne pas laisser le temps à la victime de prendre du recul.

Comprendre le procédé d'une attaque est la première étape pour organiser sa défense. Il faut donc éduquer les salariés et leur donner quelques astuces pour ne pas tomber dans le piège :

- faire attention aux fautes d'orthographe : bien que les emails de phishing soient de mieux en mieux conçus, on y retrouve régulièrement des erreurs de syntaxe ou d'orthographe.
- regarder l'adresse mail ou le lien URL : même lorsqu'un email ou une interface web est une parfaite copie de l'original, l'adresse de l'expéditeur ou l'URL n'est pas la bonne puisqu'elle ne provient pas du même nom de domaine.

Des salariés éduqués et conscients du danger sont le meilleur atout contre les cyber-attaques, en particulier contre le phishing.

Mais, cela n'est pas suffisant, notamment sur les terminaux mobiles où nous avons tous tendance à être plus spontanés et donc, à adopter des comportements à risques.

Il est donc important de mettre en place un filtre anti-phishing aussi bien sur les postes fixes que sur les terminaux mobiles. Ces filtres scannent automatiquement les expéditeurs et les contenus afin de bloquer les emails suspects.

Pour les PME, il est donc important d'éduquer l'ensemble du personnel, mais aussi de mettre en place des solutions de filtrage email et de sécurité complètes. Par ailleurs, garder une proximité avec son équipe informatique, ou ses fournisseurs de services, peut également jouer un rôle primordial pour limiter les dommages si un employé est tombé dans le piège.



Réagissez à cet article

Source : <http://www.globalsecuritymag.fr/La-menace-du-phishing-plane-sur,20151123,57740.htm>

Les hôtels Hilton victimes d'une cyber-attaque



La chaîne hôtelière américaine Hilton a annoncé mardi avoir fait l'objet d'une attaque informatique destinée à voler les données bancaires de ses clients.



Cette cyber-attaque s'est déroulée en deux temps, précise le groupe dans un communiqué. Les hackers ont installé un logiciel malveillant du 18 novembre au 5 décembre 2014. Une nouvelle attaque a eu lieu du 21 avril au 27 juillet 2015, ajoute Hilton sans dire si les deux attaques ont été commises par les mêmes pirates informatiques.

« En collaboration avec des experts, des représentants de la loi et des émetteurs de cartes bancaires, Hilton Worldwide est parvenu à déterminer que le logiciel malveillant ciblait des informations spécifiques des cartes de paiement » dont les noms, les numéros, les codes de sécurité et les dates d'expiration.

Aucune adresse personnelle, ni de codes Pin n'ont été volés, assure le groupe hôtelier, qui préconise néanmoins par précaution aux personnes ayant séjourné dans ses établissements lors des périodes des attaques de vérifier leurs déclarations bancaires mensuelles. En cas d'irrégularité, Hilton demande aux clients victimes de contacter immédiatement leur banque.

Cette révélation tombe quatre jours seulement après que la chaîne hôtelière Starwood (Sheraton, St.Regis, W, Le Méridien...) a fait état d'une attaque informatique similaire.



Réagissez à cet article

Source

<http://information.tv5monde.com/en-continu/les-hotels-hilton-victimes-d-une-cyber-attaque-69830>

Comment protéger au mieux les données clients des

cyberattaques ?



Les derniers piratages des données bancaires de plus de 1,3 millions de clients Orange, les 83 millions de données de clients volées à la banque américaine JP Morgan Chase ou les menaces d'hackers de divulguer l'identité de 36 millions d'utilisateurs du site de rencontres canadien Ashley Madison... Tous ces épisodes démontrent que les cyber-attaques menacent aujourd'hui fortement la liberté individuelle et les données personnelles.

Elles viennent également rappeler qu'aucune entreprise, même bien protégée, n'est aujourd'hui en mesure de garantir à 100% la sécurité des données qu'elle manipule. Face à ce constat, les entreprises doivent changer la façon dont elles peuvent rapidement détecter et répondre en utilisant de nouvelles solutions plus précises, plus actionnables pour les équipes de sécurité.

C'est un véritable enjeu pour les entreprises d'assurer à leurs clients la protection la plus fiable possible.

Voici 4 conseils aux entreprises pour protéger au mieux les données sensibles de leurs clients et les actions à mettre en place lors d'une attaque :

- Toute organisation chargée de la gestion des données personnelles très sensibles de leurs clients doit prendre ses responsabilités très au sérieux et protéger ainsi les données contre les accès non autorisés indésirables. Cela impliquerait de multiples niveaux de contrôles de sécurité au niveau de l'IT, peut-être en commençant par le cryptage des données personnelles alors qu'elles sont actives et en cours d'utilisation. Cette approche peut être efficace à la protection des données hautement sensibles, même si le réseau dans lequel elles résident est compromis. Cela peut paraître coûteux à mettre en œuvre mais c'est une méthode de protection efficace.

- Il est capital d'avoir des processus et procédures internes qui garantissent l'accès physique aux centres de stockage de données sécurisées y compris de CLOUD. Les comptes d'utilisateurs inutilisés devraient être supprimés rapidement et les restrictions d'accès gérés de façon stricte pour s'assurer que tous les employés n'aient pas accès aux données de n'importe quel autre utilisateur.

- Nous pouvons également parler d'une nouvelle génération, solide dans son approche, permettant d'atténuer les menaces (en constante évolution) d'attaques malveillantes des réseaux d'entreprise provenant de l'extérieur. Les organisations "pirates" peuvent percevoir cela comme une énorme opportunité financière à voler les données personnelles détenues par quelque organisme que ce soit. Le fait d'avoir des défenses périmétriques fortes mises en place comme un pare-feu, des anti-virus sur toutes les stations de travail, d'une solution de filtrage d'e-mail, ou encore d'une solution IPS / IDS et un SIEM offrant la possibilité de surveiller les événements de toutes ces technologies en un seul endroit, ne restent malheureusement pas les plus fiables et beaucoup de sociétés ayant mis en place ces solutions ont quand même été attaquées, des brèches ont été exploitées car toutes ces solutions ne permettent pas d'arrêter tous les logiciels malveillants persistants qui vont compromettre un réseau en offrant la possibilité de se déplacer librement afin de trouver des données ciblées à voler.

- Là où les entreprises doivent se focaliser (en plus d'autres options internes déjà mentionnées), c'est de déployer une solution de détection des menaces plus intégrée qui peut extraire des informations à partir de plusieurs points dans le réseau, d'analyser ce qui se passe en temps réel (sur les stations de travail et sur le réseau) et défendre activement les réseaux d'entreprise avec la possibilité d'automatiser les réponses défensives générées en temps réel et 24 heures sur 24. Il y a encore à ce jour une réticence au niveau des comités exécutifs des entreprises de reconnaître la nécessité d'avoir un budget propre à la « Cyber Sécurité » mais qui permettrait de continuer à investir sur les dernières générations de solutions qui sont adaptées aux nouvelles menaces. Jusqu'à ce que cela change ; les cyber attaques vont continuer, les hackers utilisant des outils automatisés de pointe. Et nous continuerons de découvrir de nouvelles attaques de grandes ampleurs, quasiment tous les jours !



Réagissez à cet article

Source

<http://www.infodsi.com/articles/157575/proteger-mieux-donnees-clients-cyberattaques-bernard-girbal-vice-president-emea-chez-hexis-cyber-solutions.html>

Le nombre d'attaques sur Mac

a considérablement augmenté en 2015

	Le nombre d'attaques sur Mac considérablement augmenté en 2015
---	---

Selon l'étude d'un spécialiste de la sécurité, il y a eu plus d'attaques sur Mac en 2015 que durant ces cinq dernières années cumulées.



Jusqu'à présent, il s'agissait d'un archétype assez clair : les PC étaient plus vulnérables aux attaques que les Mac. Les détenteurs des ordinateurs Apple pouvaient alors se targuer de posséder un objet protégé des virus et autres logiciels malveillants.

Mais, selon une étude de Bit9 + CarbonBlack , spécialiste en sécurité informatique, cette idée est désormais mise à mal : « Jusqu'à présent, on a longtemps cru que les Mac faisaient face à beaucoup moins de risques de cyber-attaques que les PC et, jusqu'à très récemment, ce sentiment était plutôt correct. Les utilisateurs de Mac ont été, la plupart du temps, plus à l'abri que les utilisateurs Windows. Mais le vent est en train de tourner », indique la société qui affirme que le nombre de malwares ayant ciblé le système OS X d'Apple a bondi cette année.

En 2015, il y a même eu plus d'attaques sur OS X que durant les cinq dernières années cumulées.

948 malwares en 2015 Entre 2010 et 2014, l'OS d'Apple a été la cible de 180 logiciels malveillants, Bit9 + CarbonBlack indique qu'il y en a eu près de 948 cette année, soit « l'année la plus prolifique de toute l'histoire de l'OS X d'Apple ».

Si les attaques sont plus nombreuses sur le système Apple, c'est aussi parce qu'il y a de plus en plus de personnes qui ont acheté des Macs ces dernières années. Un revers de médaille en quelque sorte : ces engins sont devenus « mainstream » et se sont fortement implantés dans les entreprises.

Par exemple, le marché des OS sur desktop est certes dominé par Windows, mais Apple s'affiche désormais en 3e place parmi les systèmes les plus utilisés, avec 14,46% de parts de marché en 2015, contre 12,46% en 2014.

Si ces logiciels malveillants sont souvent découverts à temps par les entreprises et les chercheurs, il convient malgré tout aux utilisateurs de vérifier s'ils disposent d'un logiciel antivirus à jour, qu'ils soient des aficionados du PC ou du Mac.



Réagissez à cet article

Source

<http://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/021447295747-le-nombre-dattaques-sur-mac-a-considerablement-augmente-en-2015-1171406.php>

Les autorités s'inquiètent des piratages visant les avions



L'agence européenne chargée de la sécurité à bord des avions s'inquiète des possibilités de pirater les systèmes informatiques embarqués.

L'autorité a fait appel à un hacker, qui est parvenu à pénétrer plusieurs systèmes de communication.

L'Agence européenne de sécurité aérienne (AESA) insiste sur le manque de sécurité sur certains équipements embarqués dans les avions. Selon son directeur, Patrick Ky, des hackers pourraient facilement prendre le contrôle de plusieurs systèmes, en particulier lorsque les engins se trouvent encore au sol.

Le responsable appuie ses craintes par une expérience menée avec un hacker. Ce dernier serait parvenu à pénétrer en quelques minutes un réseau baptisé Acars (Aircraft Communication Addressing and Reporting System). Ce dernier sert aux compagnies aériennes à s'envoyer des messages automatiques entre les avions et le sol. Ces données communiquent des informations sur l'état de l'avion et ses éventuelles avaries sur ses installations critiques.

Le risque en termes de sécurité est avéré, selon les dires du responsable. Il convient toutefois de préciser que le système en cause n'est pas connecté avec les dispositifs contrôlant les avions. Il n'est donc pas question de prendre la main à distance sur un engin volant.

Suivie à ces révélations, l'AESA s'inquiète de la multiplication des systèmes de communication entre les avions mais également les satellites ou les installations présentes au sol. Cet accroissement pourrait tout aussi ajouter de nouveaux risques de piratages. C'est pourquoi l'organisme milite pour que les autorités américaines et européennes se rapprochent autour d'un projet commun d'analyse de données du trafic aérien.

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté, consultant et formateur en sécurité informatique, en mise en conformité de vos déclarations à la CNIL et en cybercriminalité.

Nos domaines de compétence :

- **Expertises et avis techniques** en concurrence déloyale, litige commercial, piratages, arnaques Internet... ;
- **Consultant** en sécurité informatique, cybercriminalité, en accompagnement aux mises en conformité et déclarations à la CNIL ;
- **Formateur et chargé de cours** en sécurité informatique, cybercriminalité et déclarations à la CNIL et accompagnement de Correspondant Informatique et Libertés.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source

<http://pro.clubic.com/it-business/securite-et-donnees/actualite-782578-piratage-avion.html>